

*Initiatives ministérielles*

• (1610)

[Traduction]

Le Parti réformiste dit que nous avons tort de fusionner ces ministères pour essayer d'épargner l'argent des contribuables. Je n'ai pas très bien compris la logique du Parti réformiste sur ce point. Quoique je puisse en dire autant de la plupart des choses que font les réformistes.

Le premier ministre a réduit la taille du Cabinet. Je me souviens du temps où le Cabinet se composait de 44 ministres. Il y avait tant de limousines garées à l'extérieur de la porte ouest, qu'on aurait dit un parc de voitures d'occasion. Notre premier ministre a nettoyé tout ça. Dès son arrivée au poste, il a ramené à 22 le nombre de ministres. Il a réduit le Cabinet. Pour cela et pour épargner de l'argent, il a fallu qu'il fusionne des ministères. Le premier ministre l'a fait.

Les membres du Parti réformiste de l'autre côté prétendent être frugaux. Les apparences sont parfois trompeuses. Il y a une différence entre ce que ce parti prétend et la réalité.

Il n'en demeure pas moins que le premier ministre a pris des initiatives très positives.

[Français]

Nous avons réduit les dépenses et nous avons annulé, bien que nous n'ayons pas encore réussi à nous en débarrasser, l'avion qu'avait acheté M. Mulroney, l'ancien premier ministre. Nous avons établi le plan Gagliano pour épargner de l'argent ici même à la Chambre des communes. Et cela continue. Aujourd'hui même, au moment où l'on se parle, le ministre des Finances est en train de nous indiquer des façons de réaliser d'autres économies.

[Traduction]

Il y a ensuite ceux, de l'autre côté, qui disent que c'est une attaque portée contre l'autonomie provinciale ou autre chose du genre. Comme la secrétaire parlementaire du premier ministre l'a dit avec beaucoup d'éloquence et la franchise qu'on lui connaît, c'est la diatribe habituelle. Elle a ajouté bien sûr que c'était pur non-sens. Comme elle a raison. Nous avons effectivement besoin d'un ministère du Patrimoine canadien.

Je voudrais dire une chose aux députés. La semaine dernière, j'ai eu, dans ma circonscription, une réunion avec un groupe d'habitants pour la protection de la Maison-de-sir-John-Johnson. Sir John Johnson est un des pionniers de ce pays. Sa dépouille est enterrée en Estrie, au Québec. Il a été le leader des Loyalistes qui, en 1784, sont partis de la Mohawk Valley, dans l'État de New York, pour venir s'établir dans le Haut-Canada. Il a amené avec lui le groupe de ceux qu'on a appelés les réfugiés loyalistes de l'Empire uni. Remarquez le mot réfugiés. C'est ainsi qu'on les appelait à l'époque.

Aujourd'hui, cet édifice, la demeure de l'un des fondateurs de notre pays, appartient au ministère du Patrimoine canadien. Il n'y a certainement aucune contradiction à considérer aussi sir John Johnson comme un fondateur de l'Ontario. Après tout, il a établi une colonie dans cette province en 1784. Il y possédait des

terres. La Maison-de-sir-John-Johnson appartient au ministère du Patrimoine canadien, par l'intermédiaire de ce qu'on avait coutume d'appeler le Service canadien des parcs du ministère de l'Environnement. Ce service a été intégré au nouveau ministère.

Nous avons rencontré l'autre jour des représentants de Patrimoine canadien pour étudier ce que nous pouvons faire, compte tenu des compressions budgétaires. Nous avons envisagé des moyens d'amener la population à s'unir aux efforts du ministère pour sauver cette structure. Comment les gens d'en face réagissent-ils? Les gens du Parti réformiste considèrent probablement qu'on devrait se défaire d'un trésor national de la sorte, et ceux du Bloc québécois disent que le gouvernement fédéral n'a rien à faire dans la préservation des lieux importants ou historiques.

Je les vois acquiescer de la tête, comme si les fondateurs du Canada représentaient pour eux une notion inconnue. Ils en ont beaucoup à apprendre. Je leur propose de venir passer quelque temps dans ma circonscription. Même dans leur propre circonscription, ils pourraient discuter avec des électeurs qui s'y connaissent, qui savent la vérité, et qui savent que ces lieux historiques nationaux appartiennent à tous les Canadiens. Je crois que le gouvernement du Canada a un rôle à jouer dans ce genre d'enjeu.

• (1615)

De toute façon, ces biens appartiennent déjà aux Canadiens, par l'intermédiaire de leur gouvernement.

[Français]

Et la même chose s'applique en ce qui a trait à Fort Frontenac et à d'autres structures ailleurs en Ontario, et ailleurs bien sûr au Canada, des monuments, des lieux historiques qui appartiennent au peuple de ce pays par voie du ministère du Patrimoine canadien.

Je ne comprends pas, et je ne comprendrai jamais, l'attitude des députés d'en face, tant les extrémistes du Parti réformiste qui pensent qu'on devrait se débarrasser de tout parce que le peuple canadien n'a pas droit à son patrimoine, n'a pas droit à ses édifices, n'a pas droit à ses monuments, que ceux du Bloc québécois qui prétendent qu'il n'y a même plus de Canada au moment où on se parle.

Non, je ne suis d'accord ni avec l'un ni avec l'autre de ces députés d'en face. Je suis un de ceux qui tiennent beaucoup à l'histoire et au patrimoine de notre pays. Disons qu'à titre de député de Glengarry, ce lieu si important dans l'histoire du Canada, je me dois d'être au moins historien amateur. Cela fait partie du patrimoine de mon comté.

[Traduction]

C'est le patrimoine des nobles habitants de la région, les descendants des Canadiens d'origine écossaise qui se sont installés à Glengarry et qui se sont mêlés aux Canadiens français arrivés peu après, ainsi qu'avec les Irlandais qui sont venus dans les années 1840 et 1850. Ce sont ces trois groupes qui ont fondé cette région que j'ai maintenant l'honneur et le privilège de représenter.